

ICMA

INSTITUT CONSULAIRE
DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

CONTACT

Marina BROUSSEAU

02 43 40 60 71

mbrousseau@cciformation.net

Apprentissage - Alternance

ENTREPRISES

Ateliers des concessionnaires et des agents de marque - Ateliers d'interventions rapides - Ateliers toutes marques - Parc d'entretien des flottes des entreprises - Toutes entreprises effectuant du service après-vente, de la maintenance et des réparations complexes sur les véhicules industriels.

EMPLOIS

Mécanicien qualifié dans les ateliers spécialisés en électricité et en électronique, les garages, les concessions, les succursales - Technicien spécialisé - Responsable d'équipe.

OBJECTIF

Devenir, après un CAP ou un BEP Maintenance, un professionnel spécialiste du diagnostic et de la réparation des systèmes électriques et électroniques embarqués sur les véhicules.

NIVEAU D'ACCÈS

CAP ou BEP Maintenance de Véhicules.

DURÉE DE FORMATION

1 an en alternance
Groupe CCI Formation/Entreprise.

VALIDATION

Mention Complémentaire
Maintenance des Systèmes
Embarqués de l'Automobile.

CONTENU

Formation technologique et scientifique

- la production et l'utilisation des énergies
- la motorisation (transformation d'énergie)
- les systèmes de transmission
- les liaisons au sol
- le freinage
- les organes de confort et de sécurité
- la prévention des risques professionnels

Formation professionnelle

- travaux d'atelier sur les équipements de gestion électrique et électronique :
 - des moteurs
 - des transmissions et des liaisons au sol
 - du système de freinage
 - des organes de confort et de sécurité
- travaux d'atelier sur les appareils de diagnostic et les systèmes de liaison avec les plateformes techniques de constructeurs
- l'accueil et la restitution du véhicule

MATIÈRES DE FORMATION

Enseignement technologique

Analyse fonctionnelle et structurelle

Communication et production d'un dossier

